

que l'incendie qu'il ne peut attribuer qu'à un retour de flamme et due à l'échouement de la pibée...

Le premier accident s'est produit à 1 h. 40 de l'après-midi dans la tourelle n° 2. La pibée avait tiré 110 coups dans la machine et le tir avait été interrompu à 1 h. 45...

Après avoir été pansés, les blessés ont été envoyés à Toulon sur le remorqueur Goulet.

Le lieutenant principal Pili et un homme de l'armement ont pu donner les renseignements ci-dessus d'une façon concordante.

Après avoir été pansés, les blessés ont été envoyés à Toulon sur le remorqueur Goulet. Le lieutenant principal Pili et un homme de l'armement ont pu donner les renseignements ci-dessus d'une façon concordante.

Après avoir été pansés, les blessés ont été envoyés à Toulon sur le remorqueur Goulet. Le lieutenant principal Pili et un homme de l'armement ont pu donner les renseignements ci-dessus d'une façon concordante.

Après avoir été pansés, les blessés ont été envoyés à Toulon sur le remorqueur Goulet. Le lieutenant principal Pili et un homme de l'armement ont pu donner les renseignements ci-dessus d'une façon concordante.

Après avoir été pansés, les blessés ont été envoyés à Toulon sur le remorqueur Goulet. Le lieutenant principal Pili et un homme de l'armement ont pu donner les renseignements ci-dessus d'une façon concordante.

Après avoir été pansés, les blessés ont été envoyés à Toulon sur le remorqueur Goulet. Le lieutenant principal Pili et un homme de l'armement ont pu donner les renseignements ci-dessus d'une façon concordante.

Après avoir été pansés, les blessés ont été envoyés à Toulon sur le remorqueur Goulet. Le lieutenant principal Pili et un homme de l'armement ont pu donner les renseignements ci-dessus d'une façon concordante.

Après avoir été pansés, les blessés ont été envoyés à Toulon sur le remorqueur Goulet. Le lieutenant principal Pili et un homme de l'armement ont pu donner les renseignements ci-dessus d'une façon concordante.

Après avoir été pansés, les blessés ont été envoyés à Toulon sur le remorqueur Goulet. Le lieutenant principal Pili et un homme de l'armement ont pu donner les renseignements ci-dessus d'une façon concordante.

Après avoir été pansés, les blessés ont été envoyés à Toulon sur le remorqueur Goulet. Le lieutenant principal Pili et un homme de l'armement ont pu donner les renseignements ci-dessus d'une façon concordante.

Après avoir été pansés, les blessés ont été envoyés à Toulon sur le remorqueur Goulet. Le lieutenant principal Pili et un homme de l'armement ont pu donner les renseignements ci-dessus d'une façon concordante.

Après avoir été pansés, les blessés ont été envoyés à Toulon sur le remorqueur Goulet. Le lieutenant principal Pili et un homme de l'armement ont pu donner les renseignements ci-dessus d'une façon concordante.

Après avoir été pansés, les blessés ont été envoyés à Toulon sur le remorqueur Goulet. Le lieutenant principal Pili et un homme de l'armement ont pu donner les renseignements ci-dessus d'une façon concordante.

Après avoir été pansés, les blessés ont été envoyés à Toulon sur le remorqueur Goulet. Le lieutenant principal Pili et un homme de l'armement ont pu donner les renseignements ci-dessus d'une façon concordante.

Après avoir été pansés, les blessés ont été envoyés à Toulon sur le remorqueur Goulet. Le lieutenant principal Pili et un homme de l'armement ont pu donner les renseignements ci-dessus d'une façon concordante.

Après avoir été pansés, les blessés ont été envoyés à Toulon sur le remorqueur Goulet. Le lieutenant principal Pili et un homme de l'armement ont pu donner les renseignements ci-dessus d'une façon concordante.

Après avoir été pansés, les blessés ont été envoyés à Toulon sur le remorqueur Goulet. Le lieutenant principal Pili et un homme de l'armement ont pu donner les renseignements ci-dessus d'une façon concordante.

Après avoir été pansés, les blessés ont été envoyés à Toulon sur le remorqueur Goulet. Le lieutenant principal Pili et un homme de l'armement ont pu donner les renseignements ci-dessus d'une façon concordante.

Après avoir été pansés, les blessés ont été envoyés à Toulon sur le remorqueur Goulet. Le lieutenant principal Pili et un homme de l'armement ont pu donner les renseignements ci-dessus d'une façon concordante.

Après avoir été pansés, les blessés ont été envoyés à Toulon sur le remorqueur Goulet. Le lieutenant principal Pili et un homme de l'armement ont pu donner les renseignements ci-dessus d'une façon concordante.

Après avoir été pansés, les blessés ont été envoyés à Toulon sur le remorqueur Goulet. Le lieutenant principal Pili et un homme de l'armement ont pu donner les renseignements ci-dessus d'une façon concordante.

Après avoir été pansés, les blessés ont été envoyés à Toulon sur le remorqueur Goulet. Le lieutenant principal Pili et un homme de l'armement ont pu donner les renseignements ci-dessus d'une façon concordante.

Après avoir été pansés, les blessés ont été envoyés à Toulon sur le remorqueur Goulet. Le lieutenant principal Pili et un homme de l'armement ont pu donner les renseignements ci-dessus d'une façon concordante.

Après avoir été pansés, les blessés ont été envoyés à Toulon sur le remorqueur Goulet. Le lieutenant principal Pili et un homme de l'armement ont pu donner les renseignements ci-dessus d'une façon concordante.

Après avoir été pansés, les blessés ont été envoyés à Toulon sur le remorqueur Goulet. Le lieutenant principal Pili et un homme de l'armement ont pu donner les renseignements ci-dessus d'une façon concordante.

Après avoir été pansés, les blessés ont été envoyés à Toulon sur le remorqueur Goulet. Le lieutenant principal Pili et un homme de l'armement ont pu donner les renseignements ci-dessus d'une façon concordante.

LA CRUISE DU BLE. Le ministre des Travaux publics et du Commerce...

M. Bouisson demande, si le débat est écarté, la discussion d'une motion visant la question des inscrits maritimes...

M. Bouisson développe ensuite sa motion : « La Chambre invite le gouvernement à appliquer la loi sur la suppression du monopole du pavillon pendant la grève... »

L'orateur explique que son seul but est d'éclaircir des explications des inscrits maritimes par suite du refus opposé par les armateurs à la proposition d'arbitrage.

L'orateur fait l'historique de la grève dont l'origine, son lieu, date de quatre mois, c'est-à-dire de la revendication valablement formulée par les inscrits auprès des armateurs pour obtenir une révision de tarifs...

C'est l'indifférence générale du ministre, des armateurs, des préfets et des Chambres de commerce en ce qui concerne les revendications, qui a provoqué la grève actuelle.

On a appliqué aux inscrits, en cette circonstance, le décret de 1858. M. Thomson n'a pu appliquer, et on les a condamnés comme déser-teurs pour avoir usé de leur droit en refusant de s'embarquer.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Echos du Sénat

LA LIQUIDATION DES CONGRÉGATIONS. La Commission sénatoriale d'enquête sur les liquidations des congrégations s'est réunie hier, sous la présidence de M. Combes.

Après lecture du procès-verbal relatif à l'audition de M. Buisson, M. le Procureur général s'est exprimé ainsi : « Il n'y a rien à retrancher de ses appréciations ; il répète que le procureur général n'est pas d'admettre que les liquidateurs désignés par le gouvernement soient des alliés très proches, comme expert et architecte. Il ajoute qu'il n'a rien à retirer non plus de ses commentaires sur le sujet du dîner des liquidateurs et de leurs collaborateurs devant le procureur général chez M. Nottin, notaire.

Le ministre du Commerce demande le renvoi après le débat sur le Maroc.

On a voté, par 257 voix contre 220 l'ajournement de l'interpellation Berry. M. Le Roy retire le sien.

La grève des inscrits maritimes. M. Bouisson développe ensuite sa motion : « La Chambre invite le gouvernement à appliquer la loi sur la suppression du monopole du pavillon pendant la grève... »

L'orateur explique que son seul but est d'éclaircir des explications des inscrits maritimes par suite du refus opposé par les armateurs à la proposition d'arbitrage.

L'orateur fait l'historique de la grève dont l'origine, son lieu, date de quatre mois, c'est-à-dire de la revendication valablement formulée par les inscrits auprès des armateurs pour obtenir une révision de tarifs...

C'est l'indifférence générale du ministre, des armateurs, des préfets et des Chambres de commerce en ce qui concerne les revendications, qui a provoqué la grève actuelle.

On a appliqué aux inscrits, en cette circonstance, le décret de 1858. M. Thomson n'a pu appliquer, et on les a condamnés comme déser-teurs pour avoir usé de leur droit en refusant de s'embarquer.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Il n'en est pas moins montré leur esprit de conciliation en acceptant l'arbitrage.

Pour la R. P. scolaire

Le mouvement entreprise en faveur de la R. P. scolaire se généralise en Loire-Inférieure. Dans la seule journée de dimanche cinq conférences ont été faites à Gisson, Blain, Pontchâteau, Guenrouët et Bouguenais devant des auditoires nombreux composés en majeure partie de cultivateurs et d'ouvriers. Partout des vœux acclamés ont été formulés devant des auditoires nombreux composés en majeure partie de cultivateurs et d'ouvriers. Partout des vœux acclamés ont été formulés devant des auditoires nombreux composés en majeure partie de cultivateurs et d'ouvriers. Partout des vœux acclamés ont été formulés devant des auditoires nombreux composés en majeure partie de cultivateurs et d'ouvriers.

Après la période des vacances et des gros travaux, la campagne reprendra avec une nouvelle activité.

La persécution

M. l'abbé Muntzer, curé de Dommaréon (Morbihan-et-Moréac), mourant sans héritiers directs, avait légué la cure à la commune pour assurer le logement des curés.

A la suite de la loi de Séparation, le Conseil municipal refusé de louer l'abbé Grand-Eury, titulaire de la cure, et de son expulsion.

Les tribunaux, en première instance et en appel, adoptèrent le point de vue du Conseil municipal.

L'abbé Grand-Eury, ayant refusé de se soumettre à la sentence, a été expulsé, ce matin, par l'huissier, le juge de paix et le commissaire de police, accompagnés d'un certain nombre de gendarmes armés à pied.

Une protestation très énergique a été remise aux autorités.

Des manifestations en faveur du prêtre ont eu lieu à plusieurs reprises.

Délit de procession

M. l'abbé Lafargue, curé de Saint-Luc, à Nîmes, s'est vu dresser procès-verbal pour avoir fait sortir dans la rue la procession du Saint-Sacrement.

M. l'abbé Lafargue n'en est pas d'ailleurs à son coup d'essai.

Les enfants du patronage de garçons de Salbris (Loir-et-Cher) étaient en promenade jeudi 20 courant, sous la direction du vicar, M. l'abbé Grand, qui s'était arrêté sur les bords de la Saône, dans un péché, les autres jouant sur l'herbe.

Mais deux enfants s'étaient égarés volontairement, malgré la défense qui leur avait été faite, de s'écarter d'une certaine distance de la rive. Les deux imprudents, à peine dans l'eau, coururent et s'égarèrent quand on s'aperçut de leur disparition. C'est alors que, sans prendre le temps de se dévêtir, M. l'abbé Grand se jeta à l'eau. Il fut assez heureux pour ramener les deux enfants vivants sur la berge.

Prêtres sauveteurs

Le 22 juin dernier, à Mancelles (Cantal), les chevaux attelés à une voiture dans laquelle se trouvaient deux personnes, pris de peur, s'emballèrent dans la direction du village. Des accidents allaient se produire. A ce moment passait M. l'abbé Laparra, curé de la paroisse. Malgré le danger qui pouvait courir, le prêtre, s'écartant de son cours, se précipita à la tête des chevaux qu'il parvint à maîtriser, après avoir été entraîné sur un long parcours.

M. l'abbé Laparra n'en est pas d'ailleurs à son coup d'essai.

M. l'abbé Laparra n'en est pas d'ailleurs à son coup d'essai.

M. l'abbé Laparra n'en est pas d'ailleurs à son coup d'essai.

M. l'abbé Laparra n'en est pas d'ailleurs à son coup d'essai.

M. l'abbé Laparra n'en est pas d'ailleurs à son coup d'essai.

M. l'abbé Laparra n'en est pas d'ailleurs à son coup d'essai.

M. l'abbé Laparra n'en est pas d'ailleurs à son coup d'essai.

M. l'abbé Laparra n'en est pas d'ailleurs à son coup d'essai.

M. l'abbé Laparra n'en est pas d'ailleurs à son coup d'essai.

M. l'abbé Laparra n'en est pas d'ailleurs à son coup d'essai.

M. l'abbé Laparra n'en est pas d'ailleurs à son coup d'essai.

M. l'abbé Laparra n'en est pas d'ailleurs à son coup d'essai.

M. l'abbé Laparra n'en est pas d'ailleurs à son coup d'essai.

M. l'abbé Laparra n'en est pas d'ailleurs à son coup d'essai.

M. l'abbé Laparra n'en est pas d'ailleurs à son coup d'essai.

M. l'abbé Laparra n'en est pas d'ailleurs à son coup d'essai.

NOUS AMIS DÉFUNTS

ISSUS, MARIE, JOSEPH (Mortu, 7 ans et 7 quarts, épilepsie, sus. def.)

Mme Vve Castel, fidèle abonnée, à Saint-Pierre-de-Benoit (Loire). — Mlle Françoise Le Breton, 85 ans, à Saint-Méen (Ille-et-Vilaine), fidèle lectrice, toute dévouée aux bonnes œuvres, — M. Henri Cruchet, 23 ans, à Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche). — M. Joseph Bouillier, 18 ans, distingué élève de la Croix, à Evaux-les-Bains (Creuse). — Mme Victoire Maurras, femme de M. Jacques Maurras, ancien organisateur de Boulogne (Hérault). — Mlle Marguerite-Joséphine Choquet, 27 ans, à Dunkerque. — Securité Maurras, missionnaire de Notre-Dame d'Afrique, Saint-Charles-Birmardier (Algérie), 33 ans. Ancien ouvrier de la Bonne Presse.

M. P. Blanchet, missionnaire apostolique, dédicé au Mans à 60 ans. Ancien zouave pontifical, saint prêtre justement apprécié pour ses dévouements, son dévouement, le zèle ardent qu'il déployait dans des masses on toujours confondues de succès.

Demain va-t-on, à 10 heures, en la basilique de Sainte-Glottide, auront lieu les funérailles de Mme Laurent Laporte, née Marie Ozanam.

RECOMMANDATION

Un enfant malade.

Informations du soir

LA CATASTROPHE DU « JULES-MICHELET » Les victimes

Toulon, 27 juin. — A midi, le bulletin de l'hôpital de Saint-Mandrier, donne les noms des victimes : Pierre Guernier et Jean Raymond, apprentis-canoniers, et François Le Boeuff, quartier-maître canonier.

Un quatuorze décès se serait produit cet après-midi.

L'état du lieutenant de vaisseau Guyot, de l'école de marine Hamelin et des apprentis-canoniers Le Mouroux, Le Comte et Mangouet est toujours très grave. L'état de toutes les autres victimes est stationnaire. Toutes les victimes étaient en exercice sur le Jules-Michelet, mais appartenant au transport-croiseur Toulon.

Le lieutenant de vaisseau Guot vient de mourir, ce qui porte à quatre le nombre des victimes.

Le lieutenant de vaisseau Guot était né le 23 novembre 1879. Il était entré à l'école navale le 27 ans. Il avait été promu lieutenant de vaisseau le 11 mars 1910.

LA GRÈVE DES INSCRITS MARITIMES M. Steeg a convoqué les délégués des inscrits maritimes cet après-midi pour leur demander s'ils accepteraient l'arbitrage avec la Compagnie des Messageries maritimes.

M. Steeg a convoqué les délégués des inscrits maritimes cet après-midi pour leur demander s'ils accepteraient l'arbitrage avec la Compagnie des Messageries maritimes.

M. Steeg a convoqué les délégués des inscrits maritimes cet après-midi pour leur demander s'ils accepteraient l'arbitrage avec la Compagnie des Messageries maritimes.

M. Steeg a convoqué les délégués des inscrits maritimes cet après-midi pour leur demander s'ils accepteraient l'arbitrage avec la Compagnie des Messageries maritimes.

M. Steeg a convoqué les délégués des inscrits maritimes cet après-midi pour leur demander s'ils accepteraient l'arbitrage avec la Compagnie des Messageries maritimes.

M. Steeg a convoqué les délégués des inscrits maritimes cet après-midi pour leur demander s'ils accepteraient l'arbitrage avec la Compagnie des Messageries maritimes.

M. Steeg a convoqué les délégués des inscrits maritimes cet après-midi pour leur demander s'ils accepteraient l'arbitrage avec la Compagnie des Messageries maritimes.

M. Steeg a convoqué les délégués des inscrits maritimes cet après-midi pour leur demander s'ils accepteraient l'arbitrage avec la Compagnie des Messageries maritimes.

M. Steeg a convoqué les délégués des inscrits maritimes cet après-midi pour leur demander s'ils accepteraient l'arbitrage avec la Compagnie des Messageries maritimes.

M. Steeg a convoqué les délégués des inscrits maritimes cet après-midi pour leur demander s'ils accepteraient l'arbitrage avec la Compagnie des Messageries maritimes.

M. Steeg a convoqué les délégués des inscrits maritimes cet après-midi pour leur demander s'ils accepteraient l'arbitrage avec la Compagnie des Messageries maritimes.

M. Steeg a convoqué les délégués des inscrits maritimes cet après-midi pour leur demander s'ils accepteraient l'arbitrage avec la Compagnie des Messageries maritimes.

M. Steeg a convoqué les délégués des inscrits maritimes cet après-midi pour leur demander s'ils accepteraient l'arbitrage avec la Compagnie des Messageries maritimes.

M. Steeg a convoqué les délégués des inscrits maritimes cet après-midi pour leur demander s'ils accepteraient l'arbitrage avec la Compagnie des Messageries maritimes.

M. Steeg a convoqué les délégués des inscrits maritimes cet après-midi pour leur demander s'ils accepteraient l'arbitrage avec la Compagnie des Messageries maritimes.

M. Steeg a convoqué les délégués des inscrits maritimes cet après-midi pour leur demander s'ils accepteraient l'arbitrage avec la Compagnie des Messageries maritimes.

M. Steeg a convoqué les délégués des inscrits maritimes cet après-midi pour leur demander s'ils accepteraient l'arbitrage avec la Compagnie des Messageries maritimes.

M. Steeg a convoqué les délégués des inscrits maritimes cet après-midi pour leur demander s'ils accepteraient l'arbitrage avec la Compagnie des Messageries maritimes.

Cent pour un

Cent pour un